



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4210

Valorisation des savoir-faire enform@Lyon. Approbation des tarifs

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLASSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINÉ (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4210 - VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE ENFORM@LYON.
APPROBATION DES TARIFS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Inauguré en juin 2017, enform@Lyon est une application gratuite proposée par la Ville de Lyon pour IOS et Android, téléchargeable gratuitement, qui a pour objectif principal de mettre la pratique physique à la portée du plus grand nombre. Cette application intègre des parcours sur la base d'itinéraires reconnus, classés et tracés.

L'application personnalisable géolocalise l'utilisateur, le guide ensuite sur une boucle qu'il choisit en fonction du niveau de pratique souhaité (classements vert, bleu, rouge de la boucle la plus simple à la boucle la plus difficile).

L'application enform@Lyon présente une originalité et une spécificité car elle propose des centres d'intérêt patrimoniaux lorsque l'utilisateur est à proximité de sites de renforcement musculaire.

En effet, lors de son déplacement, l'utilisateur peut bénéficier de plusieurs types d'apports :

- des commentaires en format audio déclenchés automatiquement par géolocalisation à la proximité des points patrimoniaux remarquables ;
- des exercices de renforcement musculaires présents sous la forme de démonstrations en format vidéo, réalisés par des coaches professionnels ; ces exercices étant également déclinés suivant trois niveaux de difficulté ;
- un géo guidage orientant l'utilisateur sur les parcours et déclenchant automatiquement les points d'intérêts.

Par ailleurs, l'accès au plus grand nombre ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite a été une priorité. Les différents niveaux des parcours sont identifiés par un code couleur. Pour les personnes à mobilité réduite, la couleur retenue est le vert.

Ce projet évolue dès 2018 et de nouvelles fonctionnalités comme la marche nordique sont intégrées : afin de répondre à des demandes spécifiques. Une option running « avancée » est intégrée et des actions en direction des seniors sont en cours de réalisation.

Parallèlement, une offre de parcours encadrés avec mise à disposition de coaches sportifs est développée et des sorties sont organisées chaque semaine.

Avec plus de 23 000 téléchargements et 55 000 ouvertures de l'application, le premier bilan est très positif : le public adhère à ce nouveau concept. La représentativité homme/femme est quasiment à parité (48/52%).

Ce sont les boucles les plus faciles qui sont les plus utilisées ainsi que la fonctionnalité marche nordique.

Fort de ce succès, plusieurs revues professionnelles ont mis en avant ce projet novateur et ont généré de nombreuses interrogations émanant de collectivités intéressées à construire un projet de cette nature.

Au vu des savoirs faire spécifiques et de l'expertise acquise par les services ayant construit enform@Lyon, la Ville souhaite pouvoir apporter une réponse aux collectivités ou toute entité désirant bénéficier de l'expertise de la Ville de Lyon et souhaitant développer un projet de ce type.

Afin d'exporter ce concept, il paraît judicieux de pouvoir mettre en œuvre un dispositif de type « Assistance à maîtrise d'ouvrage » décliné sous l'angle de la propriété immatérielle des savoir-faire de la Ville de Lyon.

L'objectif de cette intervention consiste donc à apporter à la structure demandeuse une compétence acquise par l'équipe enform@Lyon qui sera facturée. Cette démarche est de même nature que la réalisation de prestations d'assistance en termes d'organisation d'évènements Lumières.

A ce jour, la Ville de Lyon est titulaire de la marque enform@Lyon et a procédé à un nouveau dépôt de la marque enform@. Cette deuxième démarche permettrait de concéder la licence de marque à d'autres entités souhaitant mettre en place le concept et l'application mobile associée (enform@Lille par exemple).

La démarche à proposer aux structures demandeuses pourrait être la suivante :

La valorisation de ce savoir-faire nécessite au préalable la protection du secret avec les co-contractants se traduisant par une garantie de confidentialité des échanges d'information.

Lorsque l'entité demandeuse confirme sa volonté de solliciter la Ville de Lyon, un mode de contractualisation des savoir-faire est proposé.

A ces prestations prévues dans le cadre de cette contractualisation seront associés les tarifs suivants :

Journée de travail à distance, Directeur technique	700 €H.T.
Journée de travail à distance, Chef de projet	450 €H.T.
Journée de travail sur place, Directeur technique	840 €H.T.
Journée de travail à distance, Chef de projet	540 €H.T.

De manière générale, ces prestations sont soumises à la TVA dans les conditions de droit commun.

Par exception, et uniquement lorsque le preneur est une autre collectivité locale, la Ville s'affranchira de la facturation de cette TVA, conformément à la décision ministérielle du 25 octobre 1983 qui dispose que « *les services entre collectivités peuvent être exonérés s'ils sont fournis pour les besoins d'opérations non soumises à la taxe* ».

Ouï l'avis de la commission éducation – petite enfance – université – jeunesse – vie associative – sports ;

DELIBERE

1. Les tarifs afférents aux prestations réalisées par la Ville de Lyon sont approuvés.
2. Les recettes perçues seront imputées sur les lignes de crédits aux budgets 2018 et à venir, programme SPANIMAT, opération SPPEL, imputation 7713-024-77.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT